

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Maizerets tenue le lundi 8 avril 2023 à 19 h, au Domaine de Maizerets, 2000, boulevard Montmorency

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2025)
M. Martial Van Neste	Vice-Président (2025)
Mme Joséphine Hénault	Trésorière (2025)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire cooptée (2024)
Mme Claudia Larochelle	Administratrice cooptée (2024)
M. Sébastien Boisvert	Administrateur coopté (2024)
M. Louis-Joseph Couturier	Administrateur (2024)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

AUTRES PRÉSENCES

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
Radicalice	Monologue humoristique
Anne-Marionnette	Spectacle de marionnette
Philippe Durand	Slam

Outre les personnes mentionnées, 6 personnes assistent à la rencontre.

Ordre du jour

23-AG-01	2
23-AG-02	2
23-AG-03	2
23-AG-04	3
23-AG-05	3
23-AG-06	4
23-AG-07	5
23-AG-08	6
23-AG-09	6

Procès-verbal

23-AG-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président d'assemblée, M. Daniel Leclerc, souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il y a quorum.

23-AG-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-AG-03 OUVERTURE DE LA PÉRIODE ÉLECTORALE

● Présentation du déroulement des élections

M. Daniel Leclerc a été désigné comme président d'élection (résolution 24-01-03). Il décrit brièvement le rôle et le fonctionnement du conseil de quartier et explique le déroulement des élections et du scrutin.

Les postes à pourvoir aux conseils d'administration des conseils de quartier sont au nombre de 10. 4 sont réservés à la gent féminine, 4 à la gent masculine et deux postes sont neutres. Si les postes neutres ne sont pas pourvus en élection, ils deviendront des postes cooptés qui pourront être nommés par les administratrices et les administrateurs du conseil de quartier pour un mandat de 1 an.

Les mandats échus en 2024 sont ceux de Mme Ève Duhaime, Mme Liane-Clarisse Mouchon, M. Marc-André Dupont et M. Louis-Joseph Couturier.

Les postes cooptés en cours d'année sont ceux de Mme Claudia Larochelle, Mme Camille Lambert-Deubelbeiss et M. Sébastien Boisvert.

Les membres en poste jusqu'en 2025 sont Mme Marie-Hélène Deshaies, Mme Joséphine Hénault et M. Martial Van Neste.

Il y aura donc 2 postes neutres en élection d'une durée de deux ans, 2 postes pour les femmes d'une durée de deux ans et 3 postes pour les hommes, deux d'une durée de 2 ans et un d'une durée d'un an.

- **Appel de candidatures pour le conseil d'administration**

Les candidatures reçues sont au nombre de 3, soit 1 pour les hommes et 2 pour les femmes.

Deux candidatures sur trois sont complètes, conformes et ont reçu les 10 appuis requis, soit celle de M. Sébastien Boisvert pour un poste réservé aux hommes et celle de Mme Liane-Clarisse Mouchon pour un poste réservé aux femmes. Une candidature n'est pas complète, il manque des appuis, soit celle de Mme Claudia Larochelle. Elle sera complétée d'ici l'élection du nouveau conseil d'administration du conseil de quartier.

M. Daniel Leclerc fait un appel de candidatures à l'assemblée. Personne ne se manifeste.

Comme le nombre de candidatures n'est pas plus élevé que le nombre de postes à combler, aucun scrutin ne se tient pendant la suite de l'assemblée générale annuelle.

Trois postes pourront être cooptés par le conseil d'administration en cours d'année par des résidents du quartier ou par des représentants d'organismes.

23-AG-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 AVRIL 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2023 tel que modifié.

23-AG-05 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2023

- **Présentation du rapport annuel**

Le vice-président, M. Martial Van Neste, lance à l'écran une présentation du rapport annuel 2023. Chaque membre du conseil présente tour à tour les projets de rayonnement et de vie communautaire, les enjeux d'aménagement et de qualité de vie et les participations à des comités et collaborations externes dont il ou elle a été responsable au cours de l'année écoulée.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le rapport 2023 sur la [page web du conseil de quartier](#).

Les projets et dossiers à surveiller, en 2024, sont : la Vision d'aménagement des quartiers de la Canardière et du garage municipal, la Commission consultative sur la qualité de l'air et le projet sur la qualité de l'air, le cœur villageois, le verdissement, le projet rue-école, le projet sur la mobilisation sur la sécurité routière, le plan de mobilité active et les corridors vitesse et plusieurs autres.

Q : Une citoyenne demande s'il y a des points dont on devrait s'occuper, mais qu'on ne s'occupe pas.

R : Nous travaillons sur plusieurs comités depuis plusieurs années et nos participations à ces comités sont presque statutaires. Cependant, il y a plusieurs initiatives qui pourraient être réalisées comme la poursuite du projet de murales, des parcours d'art public, la définition des emblèmes du quartier par les citoyens, etc.

- **Présentation des états financiers**

La trésorière, Mme Joséphine Hénault, fait état des revenus et des dépenses encourues en 2023. Le conseil a bénéficié de subventions pour un montant de 2500 \$ pour le fonctionnement.

Elle précise que l'an dernier, le conseil de quartier est allé chercher des subventions supplémentaires notamment pour le projet Maizrevé et le projet sur la sécurité routière. Cette année, il n'y a que le budget de fonctionnement.

Le conseil a engagé des dépenses de fonctionnement, principalement reliées aux frais de secrétariat, aux communications et au site web, à la fête hivernale et assemblée publique, pour le frigo-partage, aux contributions pour d'autres initiatives du quartier et pour le projet Maizrêve, pour un montant de 2254 \$.

L'actif net du conseil de quartier au 31 décembre 2023 s'élève à 1748 \$.

RÉSOLUTION 24-AGA-01

Concernant la ratification du rapport annuel de 2023

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de ratifier le rapport annuel de 2023.

RÉSOLUTION 24-AGA-02

Concernant la ratification des états financiers de 2023

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de ratifier les états financiers de 2023.

RÉSOLUTION 23-AGA-03

Concernant la nomination des signataires des états financiers

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de désigner les administratrices Mme Joséphine Hénault et Mme Marie-Hélène Deshaies comme signataires des états financiers de 2023. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

• Période de questions et commentaires

Une mention de félicitations pour le travail du conseil de quartier est effectuée.

23-AG-06 PRÉSENTATION ET ÉLECTION DES CANDIDATURES

Présentation des candidatures pour les postes réservés aux femmes :

Liane-Clarisse Mouchon : Elle est intéressée par l'environnement, le vélo et l'économie circulaire. D'ailleurs, elle travaille depuis quelques mois dans sa vie professionnelle sur ce sujet. Elle occupe le poste de secrétaire au conseil d'administration et elle aime ce rôle, car elle contribue à la structure du CQ et qu'il se dote d'archives et de données pour soutenir ses positions. Elle aime aussi que chaque membre du conseil d'administration ait son rôle et qu'il y ait une complémentarité entre ceux-ci. Elle apprécie aussi l'opportunité de collaborer avec les élus et les fonctionnaires de la Ville de Québec.

Claudia Laroche : Elle demeure dans le quartier depuis 2014 et s'intéresse au développement urbain, à la participation citoyenne et à la sécurité des déplacements des enfants, car elle a un enfant qui fréquente l'école Jeunes du monde. Les enjeux de sécurité routière ont été la bougie d'allumage de son implication au conseil d'administration et elle a développé un intérêt pour les autres dossiers. Elle souhaite poursuivre son implication à la hauteur de ses disponibilités. Elle apprécie qu'il y ait différentes expertises au conseil d'administration.

Présentation de la candidature pour les postes réservés aux hommes :

Sébastien Boisvert : Il aime son quartier. Il a emménagé pour la première fois en 2004, puis il est parti en 2006 pour Sainte-Foy, mais il est revenu. Il trouve que le quartier Maizerets est le quartier

avec le plus beau cachet et la plus grande présence. Il y a un respect du quartier par ses résidents. Ses enfants vont à l'école Jeunes du Monde, qu'il qualifie de superbe. Il apprécie les initiatives prises pour la rendre encore meilleure. Il s'intéresse au verdissement du quartier qu'il souhaite protéger. Il se donne comme mission de parvenir à intéresser les citoyens au conseil de quartier, grâce à son expérience de 12 ans en mobilisation et en recrutement. Il espère pouvoir apporter son expertise.

Élection des candidatures

Mme Claudia Larochelle et Mme Liane-Clarisse Mouchon sont élues pour un mandat se terminant en 2026 pour un poste réservé aux femmes.

M. Sébastien Boisvert est élu pour un mandat de deux ans se terminant en 2026 pour un poste réservé aux hommes.

M. Daniel Leclerc explique qu'il reste donc 2 postes réservés aux hommes, soit un poste d'un an et un poste de deux ans et que trois postes cooptés pourront être comblés en tout temps au courant de l'année par le conseil d'administration.

23-AG-07 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Acquisition de terrains par la Ville — M. Villeneuve rappelle que la Ville a utilisé son droit de préemption sur deux duplex en face du terminus d'Estimauville à des fins de logement social. Cette acquisition s'ajoute à d'autres acquisitions dans le quartier, dont le garage en face du Domaine de Maizerets. De plus, des consultations publiques ont lieu actuellement pour le quartier Lairet et M. Villeneuve rappelle que la Ville doit acquérir le terrain d'Hydro-Québec entre Maizerets et Lairet pour faire la coulée verte de la 41^e rue au Domaine de Maizerets.

Sécurité routière — M. Villeneuve fait un appel aux témoignages citoyens quand il y a des situations de vitesse et de difficultés routières. Il peut demander l'appareil qui montre aux automobilistes leur vitesse, ce qui permet de documenter une situation à la Ville sur les endroits dangereux.

Nettoyage des rues — Le maire a annoncé que le nettoyage des rues serait avancé cette année à cause du dégel hâtif.

Collecte de déchets verts — Du 15 avril au 10 mai, ce sera la collecte des déchets verts. M. Villeneuve rappelle qu'on peut passer la tondeuse dans ses feuilles mortes pour redonner à la terre. L'objectif de cette collecte est d'éviter le centre de biométhanisation. On peut mettre les déchets verts dans les sacs orange, transparents ou en papier.

Garage municipal de la canardière — M. Villeneuve a visité le lieu en compagnie de Mme Marie-Hélène Deshaies et de l'équipe du maire. Il y a beaucoup d'espace pour développer des initiatives, dont le Centre social autogéré. Il reste des questions à éclaircir comme le style de gouvernance et le processus de décontamination des terrains, mais le potentiel est là.

Centre de biométhanisation — Il est pleinement opérationnel et il a été formellement inauguré. M. Villeneuve aborde le sujet, car il a reçu plusieurs craintes de citoyens concernant les odeurs. Il confirme que le Centre dégage beaucoup d'odeurs, mais elles sont localisées dans certains secteurs et donc les citoyens peuvent être rassurés. C'est un beau succès de la Ville qui permet de générer des quantités importantes de "gaz naturel renouvelable" et qui inspire d'autres villes du Québec.

Fête des voisins — La date limite est le 1^{er} mai pour faire une demande de fermeture de rue pour organiser une fête des voisins. Il y a une section « Fête du voisinage » avec les informations et les formulaires de disponible sur le site de la Ville de Québec.

Quatrième phase de la promenade Samuel-de Champlain — La présentation des résultats des consultations a été présentée. M. Villeneuve réitère l'importance de maintenir la pression pour la

conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain. Il en profite pour saluer le travail de la Table citoyenne Littoral Est.

Aménagements au parc Bardy — La nouvelle piscine moderne, la nouvelle surface de basketball avec un éclairage adéquat et un nouveau skate park seront livrées et inaugurées cet été. Les jeunes du quartier ont été impliqués dans l'élaboration du skate park

Camp de jour au Domaine de Maizerets — M. Villeneuve rapporte qu'un groupe de parents d'élèves de l'école Dominique-Savio déplore ne pas avoir de priorité pour le camp de jour du Domaine de Maizerets. Il annonce que la gestion du camp de jour est reprise par le Centre Mgr-Marcoux dès cet été et qu'il s'attend à une meilleure gestion des places en fonction des ratios et des inscriptions à la semaine. La problématique d'inscription d'enfants ne résidant pas dans le quartier touche particulièrement le Domaine de Maizerets à cause de la beauté du site, du fait que certains parents y sont allés étant petits et souhaitent que leurs enfants vivent la même expérience ou bien que les parents travaillent au centre-ville et ce camp de jour est sur leur route. M. Villeneuve va transmettre l'information à la Ville de Québec, car c'est logique que les enfants de Dominique-Savio puissent aller au camp de jour se trouvant de l'autre côté de la rue. Il rappelle aux parents que les inscriptions se tiendront lundi soir prochain, le 15 avril. Il craint qu'il soit trop tard pour apporter des changements pour cet été. Il rappelle que le manque de places en camp de jour est une problématique assez récente et qu'il faut adapter les pratiques en conséquence.

23-AG-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Garage municipal : Une citoyenne précise qu'il ne faut pas appeler le garage municipal « centre communautaire », car un centre social autogéré, c'est complètement autre chose, et que les centres communautaires du territoire réalisent bien leur mission sur le territoire.

Maison au coin chemin de la Canardière et 18^e rue — Une citoyenne demande s'il y a du développement concernant la maison placardée au coin du chemin de la Canardière et de la 18^e rue, car on a abordé le sujet lors de l'AGA de l'an dernier. M. Villeneuve annonce qu'un permis a été demandé pour une démolition et une reconstruction. L'intention du propriétaire est de faire une demande au Programme d'habitation abordable Québec pour avoir une vingtaine de logements subventionnés. Le zonage oblige à avoir une vocation commerciale au rez-de-chaussée de la bâtisse. L'intention du promoteur est de se conformer à cette obligation pour en faire de l'hébergement touristique pour les personnes ayant besoin de se rendre à l'Hôpital l'Enfant-Jésus.

Fête des voisins — Un administrateur du conseil de quartier ajoute que, lors de l'événement de Maizrêve cette année, la troupe Tint(A)nar a été engagée pour faire le tour des fêtes de quartier organisées sur le territoire. Les détails ne sont pas encore fixés.

Projet cour d'école — Une citoyenne demande si nous avons des nouvelles pour un projet pour l'école. M. Villeneuve n'a pas de nouvelle sur ce dossier.

Piste cyclable d'Estimauville — Une citoyenne se demande si la Ville de Québec à l'intention de revoir les détours pour les pistes cyclables sur d'Estimauville, car c'est actuellement dangereux. L'alternative pour les vélos commence après l'autoroute, donc il faut couper les automobilistes sur l'avenue d'Estimauville qui vont prendre l'autoroute Dufferin-Montmorency. M. Martial Van Neste va rapporter cette information à la Table de concertation vélo. M. Villeneuve a reçu une autre demande citoyenne à ce sujet et effectuera un suivi.

23-AG-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 25.

La quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration suit la présente assemblée.

Mme Marie Hélène Deshaies
Présidente

Mme Liane Clarisse Mouchon
Secrétaire